

PDP 3 Questions et réponses

Question 1

En ce qui concerne l'exigence 3.1, nous demandons que le SSC supprime l'exigence du port de liaison descendante 5GBASE-T, ce qui permettra à notre entreprise de soumissionner à l'appel d'offres. En tant que tel, nous demandons très respectueusement et de toute urgence au CDN de modifier l'exigence 3.1 comme suit : "Doit avoir 48 x 1000BASE-T Power over Ethernet Plus (PoE+) ports, avec 12 ports capables de 2.5GBASE-T".

Réponse 1

Non, Services partagés Canada ne modifiera pas cette exigence.

Question 2

En ce qui concerne l'exigence 3.24, nous demandons que le CDN supprime la norme IEEE 802.3bz 5GBASE-T. Cela permettra à notre entreprise de soumissionner à l'appel d'offres. En tant que tel, nous demandons très respectueusement et de toute urgence au SSC de modifier l'exigence 3.24 comme suit : "Doit répondre à la norme IEEE 802.3bz 2.5GBASE-T".

Réponse 2

Non, Services partagés Canada ne modifiera pas cette exigence.

Question 3

En ce qui concerne les exigences 3.2 et 4.2 qui stipulent "Doit avoir 4 x 1/10GbE MACsec-capable transceiver uplink ports", nous demandons que SSC supprime l'exigence de 1GbE MACsec uplink port, comme l'industrie est passée à 10G/25G uplink pour les commutateurs d'accès et 10G est disponible dans la plupart des commutateurs de distribution. Nous demandons très respectueusement et urgemment au SSC de changer les exigences 3.2 et 4.2 pour lire "Doit avoir 4 x 10GbE MACsec-capable transceiver uplink ports". Le SSC devrait noter que ce changement devrait également être reflété dans les exigences de support optique 15.2, 16.2, et 17.2 en supprimant tout support optique 1GbE pour les exigences de port dans 3.2 et 4.2.

Réponse 3

Services partagés Canada (SSC) a révisé les exigences 3.2 et 4.2. Veuillez consulter l'annexe C révisée.

Question 4

En ce qui concerne les exigences 3.3 et 4.3, nous demandons que le SSC accepte 4 ports dédiés de 25Gbps pour l'empilage qui permettra une bande passante groupée de 100Gbps pour les opérations de châssis virtuels. Nous recommandons d'avoir des liens redondants entre deux membres pour la résilience. Les ports de châssis virtuels (VCP) seront automatiquement regroupés dans un groupe d'agrégation de liens lorsque deux ou plusieurs ports fonctionnant à la même vitesse sont configurés en VCP entre les deux mêmes commutateurs membres.

En tant que tel, nous demandons très respectueusement au CDN de modifier les exigences 3.3 et 4.3 comme suit : "Doit être empilable avec 2 x 40Gbps dédiés ou 4x 25Gbps dédiés pour permettre une bande passante dédiée minimale de 80Gbps full-duplex pour les opérations d'empilage et inclure tout le

matériel nécessaire (modules de port, câbles d'empilage, etc.)". Cela permettra à notre entreprise de répondre à l'appel d'offres.

Réponse 4

Non, Services partagés Canada ne modifiera pas cette exigence.

Question 5

En ce qui concerne l'exigence 6.1, nous demandons que le SSC mette à jour l'exigence pour accepter 36 ports d'émetteur-récepteur capables de 100MbE. Cela permettra à notre entreprise de faire une offre dans le cadre de l'appel d'offres.

En tant que tel, nous demandons très respectueusement et de toute urgence au SSC de modifier l'exigence 6.1 comme suit : "Doit avoir 48 ports émetteurs-récepteurs 1GbE avec 36 ports émetteurs-récepteurs capables de 100MbE".

Réponse 5

Services partagés Canada (SSC) a révisé l'exigence 6.1. Veuillez consulter l'annexe C révisée.

Question 6

En ce qui concerne l'exigence 7.14 qui stipule "Doit avoir une fonctionnalité de liste de contrôle d'accès (ACL) basée sur VLAN et MAC", nous demandons à SSC de clarifier l'exigence ACL basée sur MAC. Notre offre peut appliquer des ACLs sous les vlans ou les ports qui utilisent les adresses MAC comme critères de correspondance. Si la fonctionnalité mentionnée ci-dessus est l'exigence souhaitée, nous demandons respectueusement au SSC de mettre à jour l'exigence 7.14 comme suit : "Doit avoir une fonctionnalité de liste de contrôle d'accès (ACL) basée sur les VLAN et les ports avec la capacité d'utiliser les adresses MAC comme critères de correspondance".

Réponse 6

Services partagés Canada (SSC) a révisé l'exigence 7.14. Veuillez consulter l'annexe C révisée.

Question 7

En ce qui concerne l'exigence 22.2, nous demandons au CDN d'accepter alternativement des câbles 100GbE de 3 mètres pour la configuration du commutateur de distribution (ports spécifiés dans l'exigence 2.2). Nous comprenons que cette exigence est pour l'empilage ou l'interconnexion MC-LAG entre les membres, nous suggérons que le CDN autorise des câbles 40GbE à la place ou accepte des câbles 100GbE plus courts.

Réponse 7

Non, Services partagés Canada ne modifiera pas l'exigence. Nous accepterons une équivalence de deux émetteurs-récepteurs 100GBASE-SR-BiDi ou 100GBASE-BXSR et un câble de raccordement en fibre OM3 ou OM4 de longueur appropriée avec des connecteurs LC pour chaque unité de l'annexe B, article 22.

Question 8

En ce qui concerne l'exigence 23.2, nous demandons au CDN de supprimer cette exigence pour la configuration des commutateurs de distribution (ports spécifiés dans l'exigence 2.2). Comme cette

exigence concerne l'interconnexion par empilage/MC-LAG entre les membres, nous suggérons au CDN d'autoriser plutôt les câbles 40GbE. Cela permettra à notre société de faire une offre sur le RFP.

Réponse 8

Non, Services partagés Canada ne modifiera pas l'exigence. Nous accepterons une équivalence de deux émetteurs-récepteurs 100GBASE-SR-BiDi ou 100GBASE-BXSR et un câble de raccordement en fibre OM3 ou OM4 de longueur appropriée avec des connecteurs LC pour chaque unité de l'annexe B, article 23.

Question 9

En ce qui concerne l'exigence 24.2, nous demandons au CDN de supprimer cette exigence pour la configuration du Core Switch (ports spécifiés dans l'exigence 1.1). Nous comprenons que cette exigence est pour l'interconnexion stacking/MC-LAG entre les membres, nous suggérons au SSC d'autoriser les câbles 100GbE à la place.

Cela permettra à notre entreprise de soumissionner à l'ensemble de l'appel d'offres puisque nous sommes maintenant non conformes.

Réponse 9

Non, Services partagés Canada ne modifiera pas l'exigence. Nous accepterons une équivalence de deux émetteurs-récepteurs 40GBASE-SR-BiDi ou 40GBASE-BXSR et un câble de raccordement en fibre OM3 ou OM4 de longueur appropriée avec des connecteurs LC pour chaque unité de l'annexe B, article 24.

Question 10

En ce qui concerne l'exigence 25.2, nous demandons au CDN de supprimer cette exigence pour la configuration du Core Switch (ports spécifiés dans l'exigence 1.1). Nous comprenons que cette exigence est pour l'empilage ou l'interconnexion MC-LAG entre les membres, nous suggérons au SSC d'autoriser les câbles 100GbE à la place.

Cela permettra à notre entreprise de soumissionner à l'ensemble de l'appel d'offres puisque nous sommes maintenant non conformes.

Réponse 10

Non, Services partagés Canada ne modifiera pas l'exigence. Nous accepterons une équivalence de deux émetteurs-récepteurs 40GBASE-SR-BiDi ou 40GBASE-BXSR et un câble de raccordement en fibre OM3 ou OM4 de longueur appropriée avec des connecteurs LC pour chaque unité de l'annexe B, article 25.

Question 11

En ce qui concerne l'exigence 27.3, nous demandons que SSC ajoute une longueur de 7 mètres comme décrit dans la section 27 (10GbE Direct Attach Copper (DAC) Cable - 7 or 10 Meters).

Nous demandons très respectueusement au CDN de mettre à jour l'exigence 27.3 comme suit : "Doit avoir une longueur de 10 ou 7 mètres".

Réponse 11

Services partagés Canada (SSC) a révisé l'exigence 27.3. Veuillez consulter l'annexe C révisée.

Question 12

Dans le cas où un fournisseur doit proposer différentes UGS pour la même catégorie d'émetteur-récepteur afin de répondre aux exigences de compatibilité de l'émetteur-récepteur avec les ports, comment un soumissionnaire doit-il présenter plusieurs modèles d'optiques/UGS dans l'annexe B pour l'évaluation financière ?

Réponse 12

Pour la livraison initiale, Services partagés Canada aura besoin de la ventilation suivante incluse dans l'annexe B lorsque différentes UGS sont requises :

- Configuration des commutateurs - Noyau L3 - 48 émetteurs-récepteurs 100GBASE-SR-BiDi ou 100GBASE-BXSR (quantité)
- Configuration des commutateurs - Distribution - 16 émetteurs-récepteurs 100GBASE-SR-BiDi ou 100GBASE-BXSR en quantité
- Configuration des commutateurs - Distribution - Émetteur-récepteur 10GBASE-SR à 32 quantités
- Configuration des commutateurs - Accès Multigigabit - Émetteur-récepteur 10GBASE-SR à 156 exemplaires

Question 13

Le SSC peut-il confirmer que la date limite pour les questions (selon la section 2.6) est 11:59 PM le samedi 21 janvier 2023 ?

Réponse 13

Oui, la période de questions se termine à 23 h 59, heure avancée de l'Est, le 21 janvier 2023.

Question 14

Le SSC peut-il indiquer si la structure de remise de l'offre de l'OEM gagnant (via le revendeur de l'OEM) sera considérée comme le "prix à ne pas dépasser" pour les achats futurs via la chaîne d'approvisionnement de Network Solutions (NSSC) pour les produits de l'OEM mentionnés ci-dessus ?

Réponse 14

Non, il s'agit d'un appel d'offres de CanadaBuys qui n'est pas lié au véhicule de la chaîne d'approvisionnement de Services partagés Canada Network Solutions (NSSC).

Question 15

Le SSC peut-il indiquer la valeur monétaire de ce contrat pour sa durée (8 ans) ?

Réponse 15

Veillez vous reporter aux clauses du contrat résultant de la demande de proposition, section 6.2 Option d'achat de quantités supplémentaires dans la demande de proposition. En utilisant ces pourcentages et le coût de la livraison initiale, les soumissionnaires potentiels peuvent calculer la valeur maximale du contrat si le Canada exerce toutes les options.

Question 16

En ce qui concerne l'exigence 27, nous demandons que le SSC accepte un câble optique actif (AOC) comme équivalent au cuivre à raccordement direct (DAC).

Réponse 16

Services partagés Canada (SSC) a révisé l'exigence 27. Veuillez consulter l'annexe C révisée.

Question 17

En ce qui concerne les exigences 3.11, 4.11 et 6.9, nous demandons que le CDN remplace ces exigences par : "Doit supporter l'ajout/le retrait de membres de la pile avec un impact de service minimum sur le reste de la pile".

Réponse 17

Services partagés Canada (SSC) a révisé l'exigence 17. Veuillez consulter l'annexe C révisée.

Question 18

L'utilisation d'émetteurs-récepteurs 10GbE en cuivre (10GBASE-T) dans les ports de liaison montante des commutateurs (3.2, 4.2, 5.2 et 6.2) n'est pas prise en charge sur les commutateurs d'accès qui répondent par ailleurs aux exigences actuelles du RFP, en raison de l'augmentation de la puissance requise par le support en cuivre. Les émetteurs-récepteurs à fibre (10GBASE-SR et 10BASE-LR) sont entièrement pris en charge dans tous les commutateurs. Le client souhaite-t-il modifier l'exigence 14.02 pour supprimer la prise en charge des émetteurs-récepteurs en cuivre 10GBE sur les commutateurs 3.2, 4.2, 5.2 et 6.2 ?

Réponse 18

Services partagés Canada (SSC) a supprimé l'exigence 14. Veuillez consulter l'annexe C révisée.

Question 19

En ce qui concerne l'exigence 1.5, nous demandons que le SSC supprime l'exigence de deux ports 100Gbps dédiés pour la connectivité d'empilage ou MC-LAG et accepte l'utilisation de deux ports émetteurs-récepteurs 100G qui sont fournis dans l'exigence 1.1 pour une telle connectivité. Cela permettra à notre entreprise de soumissionner sur l'ensemble de la demande de propositions, car nous ne sommes plus conformes.

Réponse 19

Services partagés Canada (SSC) a révisé l'exigence 1.5. Veuillez consulter l'annexe C révisée.

Question 20

En ce qui concerne l'exigence 7.40, notre entreprise demande respectueusement que le SSC supprime la capacité de montage en rack à 2 poteaux des exigences communes pour toutes les configurations de commutateurs et la rende spécifique aux commutateurs d'accès et de distribution.

Réponse 20

Services partagés Canada (SSC) a supprimé l'exigence 7.40. Veuillez consulter l'annexe C révisée.

Question 21

Annexe C : Liste des exigences : Point 6 : Configuration des commutateurs, 6.1 : Doit avoir 48 ports émetteurs-récepteurs 100MbE/1GbE : Les 48 ports doivent-ils tous prendre en charge les SFP ?

Réponse 21

Services partagés Canada (SSC) a révisé l'exigence 6.1. Veuillez consulter l'annexe C révisée.

Question 22

Les quantités définies pour les Transceivers dans l'Annexe B sont uniquement pour : Transceiver 100GBASE-SR-BiDi ou 100GBASE-BXSR et Transceiver 10GBASE-SR : Avez-vous également besoin de réponses et de conformité pour tous les autres types de Transceivers listés dans l'Annexe C ?

Réponse 22

Oui, Services partagés Canada exige des réponses et une conformité pour tous les types d'émetteurs-récepteurs énumérés à l'annexe C.

Question 23

En ce qui concerne les exigences 1.32, 2.17, 3.31, et 4.29, l'OEM n'a aucun contrôle sur la charge de travail ou les priorités de validation du programme de validation des modules cryptographiques du NIST et, en tant que tel, ne peut pas lier son entreprise aux activités d'une tierce partie sans que le NIST ne conclue également un accord contractuel avec l'OEM liant légalement le NIST à un calendrier de validation de 18 mois, ce qui nécessiterait des négociations contractuelles entre l'OEM et le gouvernement des États-Unis avant la clôture de cette DP. Par conséquent, nous demandons au CDN de supprimer ces exigences et d'accepter une lettre d'engagement de l'équipementier selon laquelle le produit proposé sera soumis à la " liste en cours " du PVMC dans les 18 mois.

Réponse 23

Services partagés Canada (SSC) a révisé les exigences 1.32, 2.17, 3.31, et 4.29. Veuillez consulter l'annexe C révisée.

Question 24

Référence : Annexe C - Liste des exigences

2 - Configuration des commutateurs - Distribution ; 2.1 - Doit avoir 48 ports émetteurs-récepteurs MACsec compatibles 1GbE/10GbE

Le Canada exige-t-il que MACSec soit disponible sur les 48 ports du commutateur de distribution ?

Réponse 24

Oui, Services partagés Canada exige MACsec sur tous les ports.

Question 25

Référence : Annexe C - Liste des exigences

2 - Configuration des commutateurs - Distribution ; 2.7 - Ne doit pas dépasser 2 unités de rack (RU) en hauteur

Le Canada accepterait-il un commutateur de distribution dont la hauteur est supérieure à 2 unités de rack (UR) ?

Réponse : 25

Oui. Services partagés Canada (SSC) a révisé l'exigence 2.7. Veuillez consulter l'annexe C révisée.

Question 26

Référence : 6.5 Date de livraison - Date de livraison Tous les produits livrables doivent être reçus au plus tard 30 jours après l'attribution du contrat.

Nous demandons respectueusement à SSC de fournir un délai supplémentaire (six semaines) pour la livraison potentielle de l'équipement de test et le délai de livraison (90 jours) des produits livrables à partir de l'attribution du contrat. Les équipementiers du réseau continuent d'avoir de longs délais de livraison pour les commutateurs en raison de la pénurie de composants dans la chaîne d'approvisionnement.

Réponse 26

Services partagés Canada (SSC) a révisé la date de livraison au plus tard le 30 juin 2023. Veuillez-vous référer aux clauses du contrat résultant de la demande de proposition, section 6.5 Date de livraison.

Question 27

Êtes-vous disposé à prolonger la date de clôture ?

Réponse 27

Services partagés Canada prolongera l'appel d'offres jusqu'au 3 février 2023 à 15 h.

Question 28

Étant donné qu'il n'y a pas encore eu de questions et réponses pour cette demande et que toute approbation financière de l'équipementier exige une compréhension ferme des produits qui sont conformes pour l'équipementier, nous demandons respectueusement que le SSC prolonge la date de clôture de cette demande de propositions de trois semaines?

Réponse 28

Services partagés Canada prolongera l'appel d'offres jusqu'au 3 février 2023 à 15 h.